



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



26037543

Déposé / Reçu le

09 MARS 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 467 899 096

Dénomination

(en entier) : **LA PRESSE.be - Alliance des médias d'information**

Forme juridique : société coopérative

Siège : Rue Royale 100 à 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Renouvellement du Collège d'Administration et Présidence

Assemblée générale du 2 juin 2025 à 10h00

L'Assemblée générale prend acte du renouvellement des mandats de l'ensemble des membres du Collège : Mesdames Eliane Beaufays, domiciliée Rue Léon Montulet 5 à 5310 Saint-Germain ; Coralie Vrancken, domiciliée Avenue de Cointe 19 à 4000 Liège ; Messieurs François le Hodey, domicilié Avenue Lequime 58/B à 1640 Rhode-Saint-Genèse, Bernard Marchant, domicilié Avenue de l'Espinette Centrale 23 à 1640 Rhode-Saint-Genèse, Guillaume Collard, domicilié Heymansdries 34 à 1640 Rhode-Saint-Genèse, Pierre Leerschool, domicilié Chemin des Roches 6 à 4053 Embourg, Denis Pierrard domicilié Avenue Grand Air 17/A à 1640 Rhode-Saint-Genèse, Benoît Rosier domicilié Rue des Cormiers 14 à 5100 Wépion.

Tous acceptent leur mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire de juin 2028.

L'Assemblée générale donne pouvoir à Catherine Anciaux, Secrétaire générale, pour effectuer toutes les formalités légales, administratives ou autres découlant de cette modification.

Collège d'administration du 2 juin 2025 à 10h30

Le mandat du président F. le Hodey, domicilié Avenue Lequime 58/B à 1640 Rhode-Saint-Genèse, est renouvelé pour une durée de trois ans, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2028. Celui-ci accepte ce mandat.

Le Collège d'administration donne pouvoir à Catherine Anciaux, Secrétaire générale, pour effectuer toutes les formalités légales, administratives ou autres découlant de cette modification.

Catherine Anciaux,
Secrétaire générale

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature